

SECURITY FEEL BETTER : LE RETOUR



La société **PPN SA** remet **Security Feel Better** au goût du jour

Suite à l'**Ordonnance** du **Conseil d'État** du 17 mai 2006, **PPN SA** peut de nouveau commercialiser sur le marché français

Security Feel Better Cette décision est intervenue 3 mois après l'arrêt ministériel du 25 février qui avait suspendu pour une durée maximum d'un an sa commercialisation au titre de l'application du principe de précaution selon la **DGCCRF**

Dans le cadre de la procédure engagée par la **DGCCRF**, l'**AFSSA** a, de son côté, rendu un avis confirmant que le produit est propre à la consommation Une réhabilitation d'autant plus évidente pour **PPN SA** qui commercialise le produit depuis 10 ans en France

La petite bouteille sort ainsi grandie de la polémique qu'elle a suscitée malgré elle Aujourd'hui le fabricant est bien décidé à mettre tous les moyens en place pour consolider son positionnement sur le marché français alors même que **Security Feel Better** connaît un grand succès à l'export

Afin d'éviter toute mauvaise interprétation de son produit, **Patrick Nicaise** rappelle que **Security Feel Better** est une boisson sans alcool qui facilite la digestion des aliments et des boissons Tenant compte des observations de la **DGCCRF**, la communication et le packaging de **Security Feel Better** ont été modifiés pour assurer une meilleure lisibilité

La société **PPN SA** vise le secteur traditionnel qui représente un marché à fort potentiel pour la petite bouteille qui trouvera sa place dans les restaurants, bars, discothèques et caves

Pour répondre à ce marché, le packaging a été adapté pour se transformer facilement en présentoirs attractifs et fonctionnels Aux couleurs de **Security Feel Better** (gris et jaune) ces présentoirs ont une capacité de 10 bouteilles et pourront être ainsi mis en place sur les comptoirs ou dans les vitrines de caves

Il est possible de commander également le produit sur le site internet www.securityfeelbetter.com